

BUDGET RÉALISÉ PRODUITS 2019

	Réalisé 2019	Réalisé 2018
SUBVENTIONS TOTALES	871 055	822 398
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE	710 795	589 565
SUBVENTIONS DE L'ETAT	328 704	204 173
<i>FFPPS (LFI fonctionnement)</i>	328 704	204 173
<i>FFPPS (LFI fonctionnement) - fonds complémentaires</i>		
<i>Contrat de Plan Etat Région</i>		
<i>Autres subventions ministère Emploi et Solidarité (DDASS, DDTEFP...)</i>		
<i>Autres ministères : justice/contrat de ville...</i>		
<i>Accompagnement CIVIS</i>		
CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS (ASP)	0	7 298
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	382 091	378 094
<i>Conseil Régional</i>	259 709	259 709
<i>Conseil Départemental</i>		
<i>Communes</i>	200	200
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>	122 182	118 185
<i>Autres établissements publics locaux (CCAS...)</i>		
APPORT DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)	0	0
FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	0	0
<i>FSE - objectif 3 contrepr. Subv Etat fonct.</i>		
<i>FSE - autres (objectif 3, objectif 1, objectif 2 politiques de la ville)</i>		
SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	160 260	232 833
<i>Actions santé / logement</i>	7 600	0
<i>De l'Etat</i>	7 600	
<i>De la Région</i>		
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>		
<i>Parrainage</i>	0	2 135
<i>De l'Etat</i>		2 135
<i>De la Région</i>		
<i>Des autres collectivités ou EPCI</i>		
<i>Autres actions spécifiques (Co-traitance Pôle Emploi, actions spécifiques Region, FSE...)</i>	152 660	230 698
<i>De l'Etat</i>	8 926	105 768
<i>De la Région</i>		
<i>Du Conseil Départemental</i>	50 465	18 720
<i>Des autres collectivités ou EPCI (Co-traitance Pôle Emploi)</i>	67 269	72 210
<i>Fonds Européens pour activités spécifiques (Axe 2 - Axe 3)</i>	26 000	34 000
FONDS GERES POUR LE COMPTE D'AUTRUI	0	0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0
PRODUITS FINANCIERS	776	533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	610	7 915
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0
TRANSFERT DE CHARGES	10 371	22 034
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Utilisation des enveloppes financières de l'année N-1	40 000	12 452
Déficit de l'exercice	4 198	0
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	927 010	865 331
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
<i>Mise à disposition gratuite de personnel</i>		
<i>Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		

BUDGET RÉALISÉ CHARGES 2019

	Réalisé 2019	Réalisé 2018
ACHATS	22 448	14 833
Matières, fournitures, petit équipement	10 696	4 226
Fournitures de bureau et informatique	5 413	4 775
Frais de duplication	6 339	5 833
SERVICES EXTERIEURS	66 999	66 874
Redevance de crédit-bail	6 644	6 617
Locations de matériels et autres	13 793	12 788
Location de locaux	25 858	25 267
Charges locatives	8 881	9 474
Entretien et maintenance	5 296	5 852
Primes d'assurance	4 704	4 250
Etudes et recherches relatives à la gestion		
Divers : documentations, frais de colloques, séminaires	1 824	2 626
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	118 812	98 136
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	72 295	41 559
Informations, publications	6 184	7 326
Transport de biens, transport collectif du personnel	802	425
Déplacements, missions, réceptions	20 402	19 081
Frais postaux	1 158	3 310
Frais de télécommunication	9 252	9 707
Services bancaires et assimilés	512	382
Dons spécifiques effectués aux jeunes	22	
Actions spécifiques	727	243
Frais de formation	7 327	15 972
Divers	130	130
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	34 357	32 450
Taxe sur les salaires	22 327	21 096
Participation à la formation professionnelle continue	11 928	11 240
Autres impôts et taxes	103	114
CHARGES DE PERSONNEL	600 778	599 252
Salaires bruts de la structure	448 725	428 633
Variation de la provision des congés à payer et autres	269	797
Indemnités, avantages divers, autres rémunérations	0	4 340
Charges patronales URSSAF	91 643	107 596
Autres charges patronales (Pôle Emploi, retraite, prévoyance...)	47 232	49 320
Charges sociales sur congés à payer et autres	3 210	-2 484
Autres charges de personnel (HUMANIS Santé, AST67, CRP, CNP...)	6 573	8 164
Autres charges de personnel	3 126	2 886
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0
CHARGES FINANCIERES	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	188	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 956	11 239
Dotations aux amortissements	10 956	11 239
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées - Utilisation des enveloppes financières sur l'enveloppe N+1	72 472	40 000
Excédent de l'exercice	0	2 546
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	927 010	865 331
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
Mise à disposition gratuite de personnel		
Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)		
Mise à disposition gratuite de biens et services		

MISSION LOCALE DE : MOLSHEIM

BILAN ACTIF 2019

	Brut	Amortissements provisions	Net au 31.12.2019	Net au 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Inst. tech. mat. et out. indust.	137 598	72 872	64 726	
Autres immobilisations corporelles	137 544	97 641	39 903	12 323
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	2 080	0	2 080	2 080
Total	277 222	170 513	106 709	14 403
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
Matières premières, approvisionnement				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 406	0	1 406	411
Fournisseurs débiteurs	0	0	0	
Personnel	0	0	0	4 340
Autres créances (subventions à recevoir)	130 623	0	130 623	163 893
<i>Trésorerie</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	260 415	0	260 415	173 882
Total	392 444		392 444	342 526
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 360	0	1 360	1 519
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total	1 360		1 360	1 519
TOTAL ACTIF	671 025	170 513	500 513	358 447

MISSION LOCALE DE : MOLLSHEIM

BILAN PASSIF 2019

	Net au 31.12.2019	Net au 31.12.2018
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatifs	107 600	107 600
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	65 331	62 785
Résultat de l'exercice	-4 198	2 546
Subventions d'investissement	0	0
Total	168 733	172 931
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		
Provisions pour personnel	0	0
Autres provisions pour risques et charges		
Total	0	0
FONDS DEDIES	82 472	50 000
DETTES		
Emprunts		
Découvert, concours bancaires		
Dettes fournisseurs / comptes rattachés	71 849	20 833
Personnel	45 787	49 858
Organismes sociaux	60 404	60 855
Autres dettes fiscales et sociales	5 414	3 970
Autres dettes		
Total	183 454	135 517
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	65 854	
TOTAL PASSIF	500 513	358 447

MISSION LOCALE DES 3 VALLEES

1, chemin de Dorlisheim

67120 MOLSHEIM

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **MISSION LOCALE DES 3 VALLEES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité, l'existence et la séparation des exercices concernant les subventions d'exploitation accordées à votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres de l'association appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

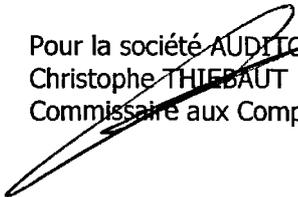
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 30 juin 2019

Pour la société AUDITORIA
Christophe THIEBAUT
Commissaire aux Comptes



MISSION LOCALE DE : MOLSHEIM

BILAN ACTIF 2019

	Brut	Amortissements provisions	Net au 31.12.2019	Net au 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Inst. tech. mat. et out. indust.	137 598	72 872	64 726	
Autres immobilisations corporelles	137 544	97 641	39 903	12 323
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	2 080	0	2 080	2 080
Total	277 222	170 513	106 709	14 403
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
Matières premières, approvisionnement				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 406	0	1 406	411
Fournisseurs débiteurs	0	0	0	
Personnel	0	0	0	4 340
Autres créances (subventions à recevoir)	130 623	0	130 623	163 893
<i>Trésorerie</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	260 415	0	260 415	173 882
Total	392 444		392 444	342 526
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 360	0	1 360	1 519
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total	1 360		1 360	1 519
TOTAL ACTIF	671 025	170 513	500 513	358 447



MISSION LOCALE DE : MOLSHEIM

BILAN PASSIF 2019

	Net au 31.12.2019	Net au 31.12.2018
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatifs	107 600	107 600
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	65 331	62 785
Résultat de l'exercice	-4 198	2 546
Subventions d'investissement	0	0
Total	168 733	172 931
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		
Provisions pour personnel	0	0
Autres provisions pour risques et charges		
Total	0	0
FONDS DEDIES	82 472	50 000
DETTES		
Emprunts		
Découvert, concours bancaires		
Dettes fournisseurs / comptes rattachés	71 849	20 833
Personnel	45 787	49 858
Organismes sociaux	60 404	60 855
Autres dettes fiscales et sociales	5 414	3 970
Autres dettes		
Total	183 454	135 517
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	65 854	
TOTAL PASSIF	500 513	358 447

BUDGET RÉALISÉ PRODUITS 2019

Document non approuvé par les instances statutaires		
	Réalisé 2019	Réalisé 2018
SUBVENTIONS TOTALES	871 055	822 398
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE	710 795	589 565
SUBVENTIONS DE L'ETAT	328 704	204 173
FFPPS (LFI fonctionnement)	328 704	204 173
FFPPS (LFI fonctionnement) - fonds complémentaires		
Contrat de Plan Etat Région		
Autres subventions ministère Emploi et Solidarité (DDASS, DDTEFP...)		
Autres ministères : justice/contrat de ville...		
Accompagnement CIVIS		
CONTRIBUTION DES ORGANISMES PUBLICS (ASP)	0	7 298
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	382 091	378 094
Conseil Régional	259 709	259 709
Conseil Départemental		
Communes	200	200
Etablissements publics de coopération intercommunale	122 182	118 185
Autres établissements publics locaux (CCAS...)		
APPORT DES ORGANISMES PRIVÉS (OPCA, AGEFIPH...)	0	0
FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	0	0
FSE - objectif 3 contrep. Subv Etat fonct.		
FSE - autres (objectif 3, objectif 1, objectif 2 politiques de la ville)		
SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	160 260	232 833
Actions santé / logement	7 600	0
De l'Etat	7 600	
De la Région		
Des autres collectivités ou EPCI		
Parrainage	0	2 135
De l'Etat		2 135
De la Région		
Des autres collectivités ou EPCI		
Autres actions spécifiques (Co-traitance Pôle Emploi, actions spécifiques Region, FSE...)	152 660	230 698
De l'Etat	8 926	105 768
De la Région		
Du Conseil Départemental	50 465	18 720
Des autres collectivités ou EPCI (Co-traitance Pôle Emploi)	67 269	72 210
Fonds Européens pour activités spécifiques (Axe 2 - Axe 3)	26 000	34 000
FONDS GERES POUR LE COMPTE D'AUTRUI	0	0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0
PRODUITS FINANCIERS	776	533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	610	7 915
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0
TRANSFERT DE CHARGES	10 371	22 034
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Utilisation des enveloppes financières de l'année N-1	40 000	12 452
Déficit de l'exercice	4 198	0
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	927 010	865 331
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
Mise à disposition gratuite de personnel		
Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)		
Mise à disposition gratuite de biens et services		

BUDGET RÉALISÉ CHARGES 2019

Document non approuvé par les
instances statutaires

	Réalisé 2019	Réalisé 2018
ACHATS	22 448	14 833
Matières, fournitures, petit équipement	10 696	4 226
Fournitures de bureau et informatique	5 413	4 775
Frais de duplication	6 339	5 833
SERVICES EXTERIEURS	66 999	66 874
Redevance de crédit-bail	6 644	6 617
Locations de matériels et autres	13 793	12 788
Location de locaux	25 858	25 267
Charges locatives	8 881	9 474
Entretien et maintenance	5 296	5 852
Primes d'assurance	4 704	4 250
Etudes et recherches relatives à la gestion		
Divers : documentations, frais de colloques, séminaires	1 824	2 626
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	118 812	98 136
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	72 295	41 559
Informations, publications	6 184	7 326
Transport de biens, transport collectif du personnel	802	425
Déplacements, missions, réceptions	20 402	19 081
Frais postaux	1 158	3 310
Frais de télécommunication	9 252	9 707
Services bancaires et assimilés	512	382
Dons spécifiques effectués aux jeunes (FAJ, dépenses de santé...)	22	
Actions spécifiques (FIPJ, PDV, CRA action apprentissage)	727	243
Frais de formation	7 327	15 972
Divers	130	130
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	34 357	32 450
Taxe sur les salaires	22 327	21 096
Participation à la formation professionnelle continue	11 928	11 240
Autres impôts et taxes	103	114
CHARGES DE PERSONNEL	600 778	599 252
Salaires bruts de la structure	448 725	428 633
Variation de la provision des congés à payer et autres	269	797
Indemnités, avantages divers, autres rémunérations	0	4 340
Charges patronales URSSAF	91 643	107 596
Autres charges patronales (Pôle Emploi, retraite, prévoyance...)	47 232	49 320
Charges sociales sur congés à payer et autres	3 210	-2 484
Autres charges de personnel (HUMANIS Santé, AST67, CRP, CNP...)	6 573	8 164
Autres charges de personnel	3 126	2 886
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0
CHARGES FINANCIERES	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	188	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 956	11 239
Dotations aux amortissements	10 956	11 239
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées - Utilisation des enveloppes financières sur l'enveloppe N+1	72 472	40 000
Excédent de l'exercice	0	2 546
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	927 010	865 331
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
Mise à disposition gratuite de personnel		
Etablissements publics nationaux (Pôle Emploi...)		
Mise à disposition gratuite de biens et services		

MISSION LOCALE MOLSHEIM

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 500 512,60 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un déficit de 4 198,31 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2019 au 31.12.2019.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Néant

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général et le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Agencements, aménagements, installations	De 03 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatiques	De 02 à 10 ans

►► **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

►► **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► **Indemnité de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

La dette actuarielle au 31/12/2019 s'élève à 89 602 euros. Le montant des indemnités de fin de carrière versé, ou en cours de versement, auprès de la C.N.P. qui en assure la gestion s'élève à 30 000 euros (11 000,00 euros imputés sur l'exercice comptable 2007, 4 000,00 euros sur l'exercice 2012, 6 000,00 euros sur l'exercice 2013, 4 000,00 euros sur l'exercice 2014, 1 000 euros sur l'exercice 2015, 1 500,00 euros sur l'exercice 2016, 2 000 euros sur l'exercice 2018 et 500 euros sur l'exercice 2019).

►► Contributions volontaires

Il n'y a plus de valorisation concernant la mise à disposition d'un agent Pôle Emploi car il n'y a plus d'agent Pôle Emploi mis à disposition.

3. Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste	
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	72 872		64 726
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilier		99 008		38 536	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III		171 880	0	103 262	
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	2 080			
TOTAL IV		2 080	0	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		173 960	0	103 262	
IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS		
	Frais d'établissement recherche €	TOTAL I		0	
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II		0	
CORPORELLES	Terrains			0	
	Constructions	Sur sol propre		0	
		Sur sol d'autrui			0
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			137 598
Matériel de transport				0	
Matériel bureau et informatique, mobilier				137 544	
Emballages récupérables et divers				0	
Immobilisations corporelles en cours				0	
Avances et acomptes				0	
TOTAL III		0	0	275 142	
FINANCIERES	Participations			0	
	Autres titres immobilisés			0	
	Prêts et autres immobilisations financières			2 080	
TOTAL IV		0	0	2 080	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	0	277 222	

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				0
Terrains				0
Construction	Sur sol propre			0
	Sur sol d'autrui			0
	Inst. géné., agencmt. aménagement constr.			0
Instal. techniques, matériel outillage ind.				0
Autres immobilisations corporelles	Instal. géné., agence. aménagement divers	72 872		72 872
	Matériel de transport			0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 685	10 956	97 641
	Emballages récupérables et divers			0
TOTAL III	159 557	10 956	0	170 513
TOTAL GENERAL (I+II+III)	159 557	10 956	0	170 513

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0	0	
Actif circulant & charges d'avance	133 389	133 389	
TOTAL	133 389	133 389	0

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
TOTAL	0	0	0	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs	107 600		107 600
Réserve de trésorerie			0
Report à nouveau	62 785	2 546	65 331
Résultat N-1	2 546	-2 546	0
Résultat en instance d'affectation			-4 198
Total	172 931	0	168 733

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. Attribuées	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non movimentée depuis au moins 2 ans
DIRECCTE Alsace (soutien relocalisation)	10 000	0	0	10 000	10 000
Etat - Garantie Jeunes (2018)	40 000		40 000	0	
Etat - Garantie Jeunes (2019)	0	72 472		72 472	
TOTAL	50 000	72 472	40 000	82 472	10 000

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	TOTAL I	0	0	0	0
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires				0
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				0
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges	0			0
	TOTAL II	0	0	0	0
	TOTAL GENERAL (I + II)		0	0	0
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

Cf tableau en annexe 1.

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0			
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	71 849	71 849		
Dettes fiscales & sociales	111 605	111 605		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	65 854	65 854		
TOTAL	249 308	249 308	0	0

►► Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 1 359.63 €.

►► Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	71 849
Dettes fiscales & sociales	111 605
Autres dettes	
TOTAL	183 454

6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Cf tableau en annexe 2.

►► Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante :

Produits exceptionnels	610
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	610
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	188
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	188
RESULTAT EXCEPTIONNEL	422

7. Autres informations

►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés

Un montant total de 30 000,00 euros a été comptabilisé au cours des exercices 2008 à 2019 auprès de la CNP qui en assure la gestion (cf contrat). Pour information :

- un montant de 11 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2007 et a été versé début 2008,
- un montant de 4 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2012 et a été versé début 2013,
- un montant de 6 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2013 et a été versé en 2014,
- un montant de 4 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2014 et a été versé en 2015,
- un montant de 1 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2015 et a été versé en 2016,
- Un montant de 1 500,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2016 et a été versé en 2017,
- Un montant de 2 000,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2018 et sera versé début 2018.
- Un montant de 500,00 € a été comptabilisé sur l'exercice comptable 2019 et sera versé début 2020.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont consultables dans les documents (contrat et annexes) établis par la CNP.

►► Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Non cadres	14	
TOTAL	16	0

►► Nature et évaluation des contributions volontaires

Néant.

7. Informations relatives au crédit-bail

►► Tableaux financiers relatifs au crédit bail en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				0
Montant de l'exercice				0
Sous-total	0	0	0	0

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				0
Entre 1 et 5 ans				0
Plus de 5 ans				0
Sous-total	0	0	0	0

8. COVID19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement. A la date d'établissement des comptes de l'association au 31/12/2019, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes:

- Les locaux ont été fermés au public et ont été désinfectés entièrement par une société spécialisée.
- Des masques, visières et gel hydro alcoolique ont été achetés et mis à la disposition des salariés et du public.
- Des produits d'entretien spécifique ont été mis à disposition des femmes de ménage

- Des mesures de signalement ont été mises en place pour respecter les gestes barrières. : affiches, gels, gestion des points contact, ...
- Tous les salariés non impactés par le problème « garde d'enfant » ou considérés « personnes vulnérables » ont fait du télétravail à 100% jusqu'au 25 mai 2020
- A partir du 25 mai 2020, nous avons demandé aux salariés d'être présent dans les locaux 2 demi-journée par semaine et lors d'une réunion d'équipe le lundi soit le matin, soit l'après-midi.
- A partir du 1^{er} juin 2020, pour les salariés ayant des problèmes de garde d'enfant et personnes vulnérables, nous avons proposé plusieurs alternatives, à savoir :
 - Pour les personnes en incapacité complète de travailler : possibilité d'être en activité partielle totale
 - Pour les personnes ne pouvant travailler qu'à temps partiel : les jours non travaillés sont pris soit en congés payés, soit une demande d'activité partielle sera faite auprès de la DIRECCTE.
 Ces mesures d'activité partielle ont été proposées suite à un communiqué de l'UNML du 19 mai 2020 portant sur la possibilité de proposer cette solution aux salariés ayant des problèmes de garde d'enfant ou étant considérés comme personne vulnérable sans que la demande d'aide financière soit demandée pour autant.
- A partir du 1^{er} juillet 2020, les salariés ont la possibilité de travail au minimum 70% du temps dans les locaux et 30% du temps en télétravail.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes 31/12/2019, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexes

Annexe 1

	Date	Intitulé	Montant	Tx	1998 à 2016	2017	2018
1998	01/12	CRA (12 914,41 €) et C.G. 67 (1 807,44 €) (Aménagt locaux Espace Jeunes)	14 721,85	10%	14 721,85	/	0,00
2006	01/10	Conseil Général (total : 932,60 euros) - JM BRUNEAU (mobilier espace multimédia)	466,30	12,5%	466,30	0,00	0,00
	01/10	Caisse d'Epargne PELS (total : 6 000 euros) - JM BRUNEAU (mobilier espace multimédia) - Rouquette (Rénovation espace multimédia)	785,61 1 717,14	12,5% 12,5%	785,61 1 717,14	0,00 0,00	0,00 0,00
2008	01/10	KIWANIS - Abri cyclomoteurs (Rustyle - Abri cyclomoteurs)	750,00	12,5%	750,00	0,00	0,00
TOTAUX			18 440,90		18 440,90	0,00	0,00

Annexe 2

N° cpte	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié ou justifié pour 2019	Montant perçu en 2019	Montant restant à percevoir
741111	Etat - D.I.R.E.C.C.T.E. Grand Est	C.P.O.	328 704,00	328 704,00	0,00
74121	Région Grand Est	Partenariat 2018	259 709,00	155 825,40	103 883,60
741232	Communes	Fonctionnement ML	200,00	200,00	0,00
741233	Communauté de Communes	Fonctionnement ML	122 182,00	122 182,00	0,00
74212401	Etat - D.I.R.E.C.C.T.E. Grand Est	Parrainage	0,00	0,00	0,00
7421301	Etat – ARS	Action santé	7 600,00	7 600,00	0,00
74212405	Etat - D.I.R.E.C.C.T.E. Grand Est	Garantie Jeunes (sortie positives 2018)	8 925,71	8 925,71	0,00
74214358	Région Grand Est	Mobilité	0,00	0,00	
7421612	F.S.E. (CD 67)	Accompagnement jeunes bénéficiaires du R.S.A.	26 000,00	22 670,00	3 330,00
7421623	Autres - Pôle Emploi	Délégation P.P.A.E. 2017	67 269,00	67 269,00	0,00
74216301	Conseil Départemental	Mobilisation vers l'emploi des jeunes bénéficiaires du R.S.A.	18 720,00	18 720,00	0,00
74216303	Conseil Départemental	Action 1	15 000,00	15 000,00	0,00
74216308	Conseil Départemental	Action 2	16 745,00	15 000,00	1 745,00
TOTAL en € (subventions)			871 054,71	762 096,11	108 958,60
7451	Fonds gérés pour le compte d'autrui		0,00	0,00	0,00
7451	Fonds gérés pour le compte d'autrui		0,00	0,00	0,00
TOTAL en € (subventions + fonds gérés pour le compte d'autrui)			871 054,71	762 096,11	108 958,60

Annexe complémentaire – Transferts de charges

Transferts de charges	Motif	Montant
UNIFORMATION	Remboursements formations et frais annexes	5 533,34
HUMANIS	Prestations IJ prévoyance	4 837,37
TOTAL		10 370,71